

Cergy, le 29 novembre 2024

## Réunion du Comité Syndical : convocation

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine réunion du Comité syndical se tiendra dans les locaux du Conseil Départemental :

**MARDI 3 DÉCEMBRE 2024 à 19h00**  
**Salle de délibération, Bâtiment C**

### L'ordre du jour portera sur les points suivants

- ✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2024
- ✓ **Carte 1** : Programme d'entretien de restauration des boisements rivulaires 2025-2034
- ✓ **Carte 2** : Convention avec le SMAPP et la CACP pour la restauration écologique du Ru du Fond de Vaux sur les communes de Saint Ouen l'Aumône et Méry sur Oise
- ✓ **Carte 2** : Convention avec le SIARE pour la restauration du Ru du Vieux Moutiers sur la commune de Villiers Adam
- ✓ **Carte 3** : Convention 2025-2028 pour la gestion, l'animation, la valorisation touristique et le développement des itinéraires de randonnée le long des berges de la commune de Saint Ouen l'Aumône
- ✓ **Carte 3** : Convention pour la gestion, l'animation, la valorisation touristique et le développement des itinéraires de randonnée le long des berges de la commune de Neuville sur Oise
- ✓ **Carte 3** : Convention pour la gestion, l'animation, la valorisation touristique et le développement des itinéraires de randonnée le long des berges de la commune d'Eragny sur Oise
- ✓ **Carte 3** : Convention pour la gestion, l'animation, la valorisation touristique et le développement des itinéraires de randonnée le long des berges de la commune de Cergy.
- ✓ **Carte 4** : Convention relative à la mise en place de zones de fauche et d'un éco-pâturage associé, par un éleveur au sein de l'ENS du marais de Bernes sur Oise
- ✓ Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025
- ✓ Modification des écritures comptables
- ✓ Virement de crédits lié aux amortissements
- ✓ Modification du tableau des effectifs
- ✓ Protection Sociale Complémentaire : participation employeur pour la garantie maintien de salaire
- ✓ Avenant n° 1 à la convention relative à la transmission des actes avec le représentant de l'Etat

Toute personne souhaitant assister au Comité Syndical doit en informer le Syndicat au préalable, par téléphone au 01 34 25 38 91 ou par courriel à l'adresse suivante : [smbo@valdoise.fr](mailto:smbo@valdoise.fr) au risque de se voir refuser l'accès au Conseil départemental.

Comptant sur votre compréhension,

Morgan TOUBOUL

